

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 5 octobre 2016

Présidence : Madame le Maire

Présents : Bisignano Nathalie, Schneider Richard, Duret Franck, Fontan Corine, Eckert Pierre, Denis Bernadette, Jany Damien, Villuendas Myriam, Vandamme Jean Pierre,

Excusés : Sandron Philippe, Bertrand Gérald

Secrétaire de séance : Jany Damien

Approbation du compte rendu de la séance précédente à l'**unanimité**.

Le Conseil Municipal :

- **Autorise à l'unanimité** Madame le Maire à signer la convention de groupement de commande pour la passation des marchés de prestations de services concernant les contrôles techniques réglementaires et maintenance d'équipements des bâtiments communaux. Ce groupement concerne les Communautés de communes Montmerle 3 Rivières, Val de Saône Chalaronne ainsi que les communes de Francheleins, Genouilleux, Guéreins, Lurcy, Messimy, Montmerle et Montceaux. La commune de Montmerle est désignée en tant que coordonnateur du groupement.
- **Délibère à l'unanimité** pour adopter le régime de droit commun concernant la gouvernance de la future communauté de communes en fixant le nombre de sièges de conseillers communautaires sur la base de la population municipale soient **29 conseillers communautaires et 7 conseillers suppléants**. Le conseil municipal déplore toutefois que les petites communes soient passées de 3 délégués communautaires en 2013 à un seul en 2017. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, le conseiller suppléant est désigné selon l'ordre du tableau, soit le maire comme conseiller titulaire et le premier adjoint comme suppléant.
- **Autorise à l'unanimité** Madame le Maire à signer le marché d'assurances issu de la consultation par le groupement de communes entre les communes de Montmerle, Montceaux et Lurcy comme suit :
 - **lot 1 assurance dommages aux biens** avec l'offre de Groupama pour un montant annuel de 490.40€ TTC, avec franchise de 500€,
 - **lot 2 responsabilité civile** avec l'offre de SMACL pour un montant annuel de 362.97€ TTC, sans franchise,
 - **lot 3 protection juridique** avec l'offre de SMACL pour un montant annuel de 218.60€ TTC.
 - **lot 4 assurance véhicule** avec l'offre SMACL pour un montant annuel de 495.88€ TTC avec franchise de 250€.

Montant total 1 567.85€ soit une économie de 1 776.15€.

- Entend lecture du rapport d'activités 2015 de la Communautés de Communes Montmerle 3 Rivières.

Questions diverses

Le conseil municipal est informé des points suivants :

- Signature ce jour à l'étude de Maître Mestrallet du renouvellement du bail commercial « Les Voyageurs ».
- Réunion le 14 septembre 2016 avec Hydrétudes et le Syndicat de Rivières des Territoires de Chalaronne pour la finalisation des plans des réseaux d'eaux pluviales.
- Rendez- vous le 21 septembre 2016 avec M.Frizot de l'entreprise SOCAFL pour la réception des travaux de voirie.
- Le 27 septembre 2016 nettoyage des vitres des bâtiments communaux par l'entreprise NEP de Montmerle.
- La commune n'a pas exercé son droit de préemption sur le bien situé chemin du Petit Corcy, cadastré B839- B840.
- Accord du devis de l'entreprise Chabert Espaces Verts pour la taille de la haie du cœur de village pour un montant de 600€ HT.
- Invitation au conseil d'école de Montmerle publique élémentaire le mardi 18 octobre 2016 à 19h.
- Demande d'installation d'un commerçant ambulant de vente de pizzas sur la place du village le vendredi soir. Une réponse négative lui sera adressée.

Le Maire,

